

Signature du Praticien

PS:

L'actuel polémique autour du prix de la prothèse dentaire dans nos médias mérite peut être que nous nous posons un certain nombre de questions à ce sujet :

- Est-ce que une couronne céramo-métal coûte moins chér dans les pays riverains ?
 - Allemagne
 - Belgique
 - -Espagne
 - Portugal

tarifs des centres de soins restent sécrètes .

- -Italie
- 2) Pourquoi les assurés sociaux français cotisant à l'Assurance Maladie perçoivent que 16,38 euros? (75,25 euros moins 58,28 euros reversées par votre dentiste au titre de l'ASM) Pourquoi les assurés sociaux français NE cotisant PAS à l'Assurance Maladie (CMUc) perçoivent 375,00 pour une couronne céramo-métal?
- 3)Est-ce que une couronne céramo-métal réalisée dans un centre de soins de la municipalité, de la mutualité ou de l'assurance maladie coûte moins chèr ? Difficile de vous répondre. Les tarifs moyens des praticiens libéraux sont consultable sur Amélie.fr mais les
- 4)Pourquoi les Chirurgiens-Dentistes se sont engagés à ne pas repercuter les frais supplémentaires de leurs cotisation ASM (liés à la difference entre le prix facturé de la prothèse et son tarif de prise en charge de l'Assurance Maladie) et votre assurance maladie complémentaire se permet d'augmenter nos cotisations, contrairement aux engagements prises, pour faire face à leurs participation au financement de la CMUc?

Un dernier commentaire concernant la sécurité sanitaire des prothèses réalisées dans notre cabinet dentaire .

Votre praticien est responsable de la conception, de la réalisation et de l'adaptation de votre prothèse dans votre bouche. Heureusement pour vous nous ne sommes pas de " revendeurs de prothèse achetées a bas prix ". Chaque prothèse est une réalisation sur mésure et unique que notre partenaire, le prothèsiste, à fabriqué selon nos instructions. En cas de problème constaté (voir exemple de prothèses inadaptées montrées dans le journal d' Antenne 2, de " prothèses au plomb " montrée dans l'émission envoyé spécial d' antenne 2, etc.) votre praticien est le seul et unique responsable et son assurance professionnelle est le garant du respect de ses obligations.

Maintenant je vous invite à participer activement à la recherche de réponses à nos questions :

Les lois et décrets concernant l'Assurance Maladie sont votées chaque année par nos réprésentants de l' Assemblée Nationale et du Sénat. Si vous souhaitéz poser vos questions aux responsables de la quasi nonexistence de prise en charge des prothèses dentaires nous sommes à votre disposition pour vous fournir des lettres types et les adresses électroniques de s élues du peuple de notre département.